



# La Soupe au caillou AUTOUR DES RÉGIONS!

23 octobre 2009

Par l'équipe du Collectif

Numéro 312



**Outaouais**

## D'une consultation déconcertante à l'autre

C'était au tour de l'Outaouais, lundi, de recevoir les Rendez-vous de la solidarité. Encore une fois, plusieurs groupes invités en sont sortis déçus tandis que plusieurs autres ont dû s'organiser parallèlement pour se faire entendre. Décidément, les consultations se suivent et se ressemblent...

### Un accueil froid

Parmi les groupes invités à la consultation du gouvernement, tous n'ont pas droit au même accueil. Du moins, c'est l'impression qu'ont eue certainEs représentantEs quand on leur a dit froidement à l'accueil : « Si vous sortez de la consultation, vous laissez votre cocarde ici et vous ne revenez plus! ».

Les gens de l'Outaouais n'ont pas pu exprimer leurs revendications directement au ministre Sam Hamad. Celui-ci était absent en raison d'une obligation ministérielle. Les absences consécutives du ministre responsable de la lutte à la pauvreté en Côte-Nord et en Outaouais soulèvent des interrogations quant à la volonté du gouvernement de faire de la lutte à la pauvreté une priorité. C'est plutôt la ministre Lise Thériault qui a présidé la consultation, entourée de l'ensemble des députés provinciaux de la région.

### Des demandes différentes

La rencontre a débuté avec 30 minutes de retard, ce qui a permis aux groupes communautaires de partager leur point de vue avec d'autres organisations. Grosso modo, on peut dire que deux types de revendications ont été entendus. Le premier, formulé entre autres par la Chambre de commerce, l'Agence de santé et des services sociaux et les Centres jeunesse de l'Outaouais, prône l'insertion à l'emploi et souhaite de nouveaux indicateurs statistiques pour la pauvreté, adaptés à la région. L'autre, porté par les groupes critiques

par rapport à l'approche territoriale intégrée (ATI), demande de ramener les enjeux sur les causes structurelles de la pauvreté.

### Restreindre l'horizon

Le travail de l'animatrice n'est pas passé inaperçu, mais pour une mauvaise raison. En effet, celui-ci a détourné les propos des participantEs sur les mesures nationales, les ramenant systématiquement à l'échelle régionale. Force est donc de constater que le gouvernement s'obstine à décourager les groupes qui veulent s'exprimer sur l'ensemble de la lutte à la pauvreté à mener au Québec. Quelques interventions ont également porté sur le processus des consultations. Ainsi, certains groupes n'ont pas du tout apprécié recevoir l'invitation à seulement cinq jours de la tenue de l'événement et l'ont fait savoir.

### Du travail citoyen!

Jugeant bidon les consultations régionales du ministre Hamad, le Collectif régional de l'Outaouais (CRO) pour un Québec sans pauvreté a mis en branle un processus consultatif parallèle, inclusif celui-là, afin de prendre le pouls du plus grand nombre possible d'acteurEs du milieu communautaire et syndical, de citoyenNEs et de personnes en situation de pauvreté. Dans un texte expliquant les motivations à l'origine de cette action, le CRO commente la démarche gouvernementale devant mener au prochain plan de lutte à la pauvreté : « Il s'agira sans doute davantage d'un plan de gestion de la pauvreté, puisqu'il n'est en aucun moment envisagé de s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté, si on en juge le cahier de consultation de cette rencontre dirigée et cloisonnée. Où parle-t-on de redistribution des richesses, de bonification des filets de sécurité sociale, d'accès aux services publics, des droits humains...? ».

Le lancement de cette consultation alternative a eu lieu dans une salle adjacente à celle de la consultation « officielle ». Entre 80 et 100 personnes se sont déplacées pour y assister. Un certain nombre de participantEs des Rendez-vous se sont aussi jointEs à elles. La ministre Thériault a voulu y prendre la parole, ce que les organisateurEs ont refusé. Les résultats de cette consultation, qui se déroulera jusqu'en décembre, seront colligés par le CRO et acheminés par la suite aux éluEs. Tout un exemple de travail citoyen!

### Un mauvais présage?

Plusieurs ont trouvé pour le moins inquiétante l'affirmation du ministre responsable de l'Outaouais, Norman MacMillan, selon qui « les fonds provinciaux servent à aider en premier lieu les organismes d'aide aux plus démunis et non les groupes de défense des droits ». Est-ce là un présage de l'orientation du prochain plan d'action gouvernemental en matière de financement des groupes de lutte à la pauvreté? Si tel est le cas, le gouvernement trouvera sur son chemin de nombreux groupes pour lui signifier que la défense collective des droits fait partie intégrante d'une véritable lutte à la pauvreté. 🌱

### La prochaine consultation

**Vendredi 6 novembre  
Lanaudière**



Surveillez la prochaine parution de la Soupe au caillou pour un compte-rendu de cette rencontre.

**«Les Rendez-vous de la solidarité»****Des organismes communautaires et syndicaux de l'Outaouais proposent plutôt une «véritable» consultation au sujet de la lutte à la pauvreté**

**Gatineau, le 19 octobre 2009** - Aujourd'hui, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a convié une trentaine d'acteurs régionaux à participer à une consultation régionale en vue de l'adoption du deuxième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Quelques représentantEs d'organismes communautaires et syndicaux invitéEs à participer à cette consultation se veulent solidaires avec le Collectif régional de l'Outaouais pour un Québec sans pauvreté (CRO) en dénonçant tant la forme que le fond de ce « Rendez-vous de la solidarité ». Par ailleurs, c'est aujourd'hui que le CRO procède au lancement d'une consultation parallèle qui s'adressera aux citoyens et citoyennes de la région, s'adressant à ce que le Collectif considère être les « vrais » enjeux de la lutte à la pauvreté.

En introduction au cahier de consultation préparé pour l'occasion, les ministres Hamad et Thériault affirment leur « réelle volonté d'agir pour (...) faire du Québec l'une des sociétés où l'on trouve le moins de personnes en situation de pauvreté ». Pourtant, selon les représentants d'organismes en question, la nécessité d'une meilleure redistribution de la richesse et d'une diminution de l'écart de revenus réels entre riches et pauvres n'apparaît pas dans le cahier, alors qu'il s'agit là d'un aspect fondamental à considérer en matière de lutte à la pauvreté. En fait, plusieurs critiques seraient émises à l'égard de l'absence de la reconnaissance du rôle de l'État en matière de respect des droits socioéconomiques. Selon le porte-parole du CRO, François Marchand, l'omission de la notion des droits socioéconomiques dans le cahier de consultation, ainsi que de la question du revenu des personnes en situation de pauvreté est un refus du gouvernement de reconnaître sa responsabilité : « La nécessité d'une meilleure redistribution de la richesse et d'une diminution de l'écart de revenus réels entre riches et pauvres n'apparaît pas dans le cahier de consultation.

Pourtant, notre gouvernement dispose déjà des outils de partage de richesse. Ce ne sont pas seulement nos organisations qui l'affirment, mais l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui, à plusieurs reprises, a fait des remontrances au Canada et aux provinces, dont le Québec, quant à leur non-respect du droit à un niveau de vie suffisant.

De plus, les représentantEs d'organismes communautaires invitéEs à participer à la consultation croient que le contenu du prochain plan d'action en matière de lutte à la pauvreté vise plutôt à renforcer l'approche territoriale intégrée (ATI). L'ATI est un nouveau mode de gouvernance qui délègue certains pouvoirs de Québec vers les pouvoirs municipaux, locaux et privés. Or, le Collectif et ses membres affirment que les causes de la pauvreté étant structurelles, il est irréaliste de vouloir s'attaquer à celles-ci avec une approche localisée, en plus de risquer d'augmenter la pression sur les organismes communautaires déjà essoufflés.

Enfin, tout en critiquant le caractère hermétique des consultations, qui ne s'adressent qu'à une trentaine de personnes de l'élite locale et qui excluent les personnes en situation de pauvreté, le CRO procédera aujourd'hui au lancement, à l'endroit même où se déroule la consultation du ministère, d'une « véritable » consultation citoyenne. Cette consultation parallèle sera menée par le milieu communautaire et syndical d'ici décembre 2009. L'objectif étant de recueillir des pistes de solutions pour que le gouvernement puisse procéder à une lutte à la pauvreté basée sur l'accès aux droits socioéconomiques, tout en passant par des lois et des politiques qui assureront à chaque citoyen de vivre dans la dignité et l'épanouissement.

**Les groupes signataires :**

Association coopérative d'économie familiale (ACEF) Outaouais, Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR), Conseil central de l'Outaouais (CSN), Option Femmes Emploi, Entraide familiale de l'Outaouais, Action Santé Outaouais, Gîte Ami, Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO), Table ronde des OVEP de l'Outaouais (TROVEPO), Association pour la défense des droits sociaux (ADDS) de Gatineau, Accueil-Parrainage Outaouais, Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO), Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais et Corporation de développement communautaire Rond-Point.

**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

**www.pauvrete.qc.ca**